

Le 22 septembre 2025

À la défense du service postal public : Préparation en vue de l'examen du mandat de Postes Canada

Au cours des prochains mois, des décisions lourdes de conséquences pour l'avenir de Postes Canada seront prises. Comme le gouvernement fédéral l'a annoncé par un avis publié sur son site Web « Consultations auprès des Canadiens », il compte « redéfinir la vision » de Postes Canada, « dans un contexte où le paysage de l'industrie postale a changé ». L'avis remet même en question la « viabilité » de Postes Canada.

Selon un article du *National Post*, le gouvernement envisagerait toutes les options pour s'assurer que la Société renoue avec l'efficacité et la viabilité financière à long terme.

L'examen se tiendra d'octobre à mars.

À ce jour, très peu de détails sont connus sur les circonstances de l'examen. Pourtant, tout examen du mandat de Postes Canada devrait être transparent et entièrement public. L'ensemble de la population devrait avoir la chance de s'exprimer sur l'avenir du service postal public.

Le principal enjeu : nos conditions de travail et notre sécurité d'emploi

Ce n'est pas la première fois que nous devons faire face à un examen de mandat de Postes Canada. Comme ce fut le cas précédemment, les recommandations de l'examen peuvent avoir de graves conséquences sur nos conditions de travail et notre sécurité d'emploi, ou être à notre avantage.

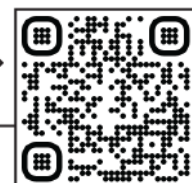
En 1996, des milliers de membres du STTP, travailleurs et travailleuses de la Médiaposte, ont perdu leur emploi après la recommandation que Postes Canada cesse ses activités dans les domaines où il y a concurrence privée, comme les envois sans adresse et la livraison de colis. À l'opposé, en 2018, le gouvernement a ordonné à Postes Canada de mettre fin à la conversion vers les boîtes postales communautaires.

Ce que veut Postes Canada : des reculs

Depuis le début de l'année, Postes Canada se prépare à obtenir le feu vert pour effectuer des compressions massives de service. La Société n'a pas manqué une occasion de déplorer sa situation financière, accusant un cadre réglementaire « désuet » et « conçu pour une autre ère ». Il ne fait aucun doute qu'elle se servira de l'examen de mandat pour obtenir ce qu'elle veut.

Postes Canada a déjà révélé ses intentions. Dans son deuxième mémoire à la Commission d'enquête sur les relations de travail, elle réclame :

- ❖ la fin du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste;
- ❖ la fermeture et le franchisage de bureaux de poste;
- ❖ la suppression de normes de service relatives à la livraison et à la fréquence de livraison du courrier;
- ❖ la fin de la livraison à domicile pour la conversion aux boîtes postales communautaires.



Nous devons être prêts!

Le défi est de taille, mais nous ne nous laisserons pas abattre.

Nous devons montrer à l'employeur et au gouvernement que nous sommes prêts à leur livrer bataille. Nous devons travailler avec nos alliés du mouvement syndical et au sein de nos collectivités pour mettre la pression sur la classe politique et les convaincre d'adopter notre vision d'un service postal bonifié.

Pour commencer, nous vous demandons d'envoyer une lettre au ministre responsable de Postes Canada, Joël Lightbound, pour demander que tout examen de mandat soit complet, transparent et public, et comprenne des audiences publiques dans toutes les régions du pays. Vous trouverez sur notre site Web un [modèle de lettre à télécharger](#) ou à [envoyer électroniquement](#).

Nous aurons tous un rôle à jouer au fil de cet examen.

Nos emplois comptent. Nos voix comptent. Faisons-nous entendre!

Solidarité,




Jan Simpson
Présidente nationale

2023 – 2027 Bulletin n° 328

/vm-sepb/mc scfp 1979

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >



 Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.